L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 4 NOVEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.

A VENDRE — Magnifique Piano Pleyel presque neuf pour cause de départ. S'adresser à E. R. bureau de l'Abeille. 3nov—

A VENDRE — Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser O. LeBesque, 150 Exchange Alley. 1nov—1m

DEMANDES.

ON demande une cuisinière; bonnes références sont exigées. No 134 Kerlerec. 4 nov—4 6

ON demande des jeunes filles pour enlever les côtes aux feuilles de tabac à la fabrique de S Hernsheim Frères & Cie, coin Julia et Magazine. 3 nov—3f.

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 13 oct—

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 30me jour d'août 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de John Schmitt—No 36,131—Division C.

Cette affaire est venue en jugement aujourd'hui. Présents: MM. Hy L. Lazarus et Gus Lemle, pour le plaignant.

Horace E. Upton, Esq., pour le défendant.

Et après avoir entendu les plaidoiries, témoignages et avocats, et pour les raisons données, la Cour considérant qu'il a été pleinement établi que le défendeur John Schmitt est fou et devrait être interdit—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le dit John Schmitt soit et est incapable de faire aucun des actes vis des comme une personne d'âge et de compétence pourrait le faire, et conséquemment qu'il soit interdit en tout et pour tout.

Il est de plus ordonné, que Caroline Ehret, femme de John Schmitt, soit nommée administratrice pro tempore, pour la préservation des meubles et l'administration des propriétés mobilières du dit interdit et que des lettres, comme telle, lui soient émises pour qu'elle se conforme aux exigences de la loi; que les salaires des Docteurs Oscar Czarnowski et E. T. Shepard soient fixés à la somme de trente-cinq dollars, chacun, et que les honoraires de Horace E. Upton Esq., avocat nommé pour représenter le dit défendeur, soient fixés à la somme de deux cents dollars, tous ces salaires devant être considérés comme des frais dans cette affaire.

Jugement signé le 22 septembre 1892.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 2me jour de novembre, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-douze.

P. E. DUCOING, Député-Greffier.

4nov—4 7 13

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Annie E. Firth

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Wm E. Willett, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er nov—1 5 10

Succession de David D. Withers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,392—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu David D. Withers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

26 oct—26 29—nov 4

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,092, Division E—Peter Joeckel vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Peter Joeckel est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, MARDI, 29me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération l'affaire soumise dans cette pétition; dans le but d'accepter la cession ou la remise des biens de l'insolvable; dans le but de voter sur la décharge de dettes demandée par lui; dans le but d'élire un syndic et dans le but de considérer telles autres affaires qui pourraient être amenées devant la dite réunion; il est de plus ordonné que Lamar C. Quintero, Esq. de cette ville, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1892.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

27oct—3f au 29 nov

J. C. Hyrich vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,053—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. F. Hanell, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 oct—27—nov 1 5

D'Amico, Sideti & Lewis vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,307.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par S. D'Amico, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 oct—25 29—2 nov

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 34,746—J. C. Potthast vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Potthast soit convoquée et tenue pardevant W O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le MERCREDI 9 novembre 1892, à 11 heures A. M., pour fixer les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant au plaignant et située dans la paroisse St-Tammany, dans cet Etat.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1892.

Signé GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

28 sept—3 fois en 9 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,030— Division D—Geo. W. Howard vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Geo W. Howard soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, Esq. notaire public, à son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, commençant le LUNDI, 7me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1892.

[Signé] FRED. D. KING,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

21 oct—3 f en 7 nov

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

Etat Trimestriel —DE LA—

Banque des Citoyens De la Louisiane,

DEPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 31 octobre 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières	$144,352 31	
Bons et actions	39,734 62	
Dettes suspendues	58,788 17	
Prêts et escomptes	320,188 79	
Dû par banques et banquiers	8,869 12	—562,932 02
Payés sur demande	252,744 55	
Echange, étranger et local	63,691 35	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire	199,869 38	—516,305 29
Total		$1,085,238 30

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits indivis	67,672 96	—$447,872 96
Dû aux déposants		637,365 34
Total		$1,085,238 30

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé calculé correct, à savoir: cent quatre-vingt dix-neuf mille huit cent soixante-neuf dollars et trente-huit cents.

H. C. BOUCHER.
ERNEST PRAGST.
J. LOMBARD.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 NOVEMBRE—CLASSE No 361

Tirage de 4 heures P. M.

56	54	29	18	14	37	26	23	66	47	70	32

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur tallement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 3 novembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ces tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	20,000,	....	20,000
1 Lot de	10,000,	....	10,000
1 Lot de	5,000,	....	5,000
2 Lots de	2,500,	....	5,000
5 Lots de	1,000,	....	5,000
25 Lots de	300,	....	7,500
100 Lots de	200,	....	20,000
200 Lots de	100	....	20,000
300 Lots de	60,	....	18,000
500 Lots de	40,	....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100,	soit	$10,000
100 Lots de	$60,	....	6,000
100 Lots de	$40,	....	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20,	soit	$19,980
999 Lots de	$20,	....	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

Proclamation.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville, 27 octobre 1892.

Conformément aux dispositions de l'acte No Quatre (4) de la session extraordinaire de 1878, Assemblée Générale de la Louisiane, les limites des WARDS, les PRECINCTS d'élection qui y sont renfermés, et les bureaux respectifs d'élection dans chaque Precinct, pour l'élection qui doit avoir lieu en cette ville, MARDI 8 NOVEMBRE 1892 sont ici désignés officiellement par avis public, et proclamation publique en est faite comme suit:

Premier District Congressionnel.

Limites des Precincts et Situation des Polls:

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magazine, de Canal à Julia; 84 rue Girod.

Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julia; Maison de Cour, rue Camp, près Lafayette.

Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julia; 183 rue Poydras.

Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Julia; 80 rue Sud Rempart.

Cinquième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Julia; 290 rue Commune, ou avenue Tulane.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julia; rues Lafayette et Magnolia.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal; 357½ rue Commune, ou avenue Tulane.

Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julia; 63 rue Bertrand, entre Poydras et Perdido.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal; coin Palmyre et Roman.

Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julia; 491 avenue Tulane.

Onzième Precinct—De Broad à Metairie Road, de Canal à Julia; 568 1/2 rue Canal, près White.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St-Louis; Bienville, entre Royale et Bourbon.

Deuxième Precinct—De Dauphine à Tremé, de Canal à St-Louis; 43 Bourgogne.

Troisième Precinct—De Tremé à Claiborne, de Canal à St-Louis; 46 Robertson, coin Bienville

Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St-Louis; 310 Bienville, coin Derbigny.

Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St-Louis; 462 Bienville, entre Tonti et Rocheblave.

Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue du Canal et Nouveau Canal au Canal Orléans et la rue St. Louis; Bienville et White.

CINQUIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St-Philippe à St-Louis; 45 rue Ste-Anne, près Chartres.

Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St-Philippe à St. Louis; coin St. Pierre et Dauphine.

Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St-Louis; coin Remparts et St-Pierre.

Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis; Robertson entre Ste-Anne et Orléans.

Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St-Philippe à St-Louis; coin Prieur, et St-Pierre.

Sixième Precinct—De Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St-Louis au Canal d'Orléans au Bayou St-Jean et de la rue St-Philippe; coin Rocheblave et Ste-Anne.

SIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, d'Esplanade à St-Philippe; 12 rue Hôpital.

Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, d'Esplanade à St-Philippe; 90 Quartier, coin Bourbon.

Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne, d'Esplanade à St-Philippe; coin Chemin du Bayou et Villeré.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez, d'Esplanade à St-Philippe; coin Claiborne et Ursulines.

Cinquième Precinct—De la rue Galvez au Bayou St-Jean, et d'Esplanade à St-Philippe; 446 rue Hôpital.

SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, des Champs-Elysées à Esplanade; coin Français et Chartres.

Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais, de Champs-Elysées à Esplanade; coin Français et Remparts.

Troisième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs-Elysées à St-Antoine; coin Français et Claiborne.

Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St-Antoine à St-Bernard; coin Robertson et Annette.

Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St-Bernard à Esplanade; 364 Nord Claiborne, entre Laharpe et Colombus.

Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs-Elysées à Esplanade; Rocheblave et Laharpe.

Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain; Grande Route St-Jean et Chemin du Bayou.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette; Mandeville et Decatur.

Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette; coin Marigny et Dauphine.

Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette; rue Villeré, entre Mandeville et Marigny.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Florida, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette; coin Champs Elysées et Derbigny.

Cinquième Precinct—De la promenade de la Floride au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, coin des rues Champs-Elysées et Colombus, Milneburg.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Claude, de Lafayette à Clouet; St-Ferdinand et Royale.

Deuxième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Clouet à Pauline; rue Dauphine près Elmire; Thoman's Hall.

Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne; coin Barthélemy et Remparts.

Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne inférieure; Avenue Jourdan et Dauphine.

Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Floride, de l'Avenue Lafayette à Pologne; rues Urquhart et Clouet.

Sixième Precinct—De la rue St-Claude le long de la rue Pologne à la Promenade Florida, de là le long de la Promenade Florida à l'Avenue du Peuple et de là au lac Pontchartrain, le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, à travers les Rigolets au lac Borgne, du lac Borgne au Bayou Bienvenu et au Fisherman's canal, de là à la Promenade Florida, de la Promenade Florida, à Lower Line, Lower Line à St-Claude et St-Claude à Pologne; coin St-Claude et Mathilda.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market; coin Verret et Alix.

Deuxième Precinct De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Market; rue Alix, près Vallette.

Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret; Newton et Monroe.

Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse; avenue Thayer, près Patterson.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et du Convent des Ursulines; Lees Lane—chez Mme S. M. Lewis.

Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et le Convent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson; chemin du raccourci—Baptist Church.

Second District Congressionnel.

Limites des Precincts et situation des Polls.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Thalie à Felicity; coin Orange et Tchoupitoulas, Pat Burke's.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Constance, de Thalie à Felicity; coin Robin et Annonciation, chez Mme Christina.

Troisième Precinct—De Constance à Prytania, de Thalie à Felicity; Orange et Constance, chez Michael Corbitt.

Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Felicity; 451 Avenue St-Charles, chez Wm W Hodgin's.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Felicity; 324 rue Melpomène, chez A. Olstein's.

Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne, de Thalie à Felicity; 387 rue Locust, chez A. Venezia's.

DEUXIÈME WARD

Premier Precinct—Du Fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie; 64 rue St Joseph.

Deuxième Precinct—D'Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie; rue Magazine, près Calliope.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie; avenue Howard et Carondelet.

Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Thalie; Erato, entre Dryades et Baronne; terrain de ville.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie; 317 rue Clio.

Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julie à Thalie; coin Erato et Locust.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Félicité à Première; geôle de police, Rousseau, entre Jackson et Philip.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première; 147 Joséphine.

Troisième Precinct—De Annonciation à Magazine, de Félicité à Première; Joséphine et Laurel.

Quatrième Precinct—De Magazine à St-Charles, de Félicité à Première; Prytanée entre les rues St-André et Joséphine.

Cinquième Precinct—De St-Charles à Remparts, de Félicité à Première; Joséphine et Dryades.

Sixième Precinct—De Remparts à Howard, de Félicité à Première; Joséphine, coin Liberté.

Septième Precinct—De Howard au point de la rue Tonti, de Félicité à Première; rues Joséphine et Freret.

ONZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première; 17 rue Washington ou avenue, entre St-Thomas et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel de Toledano à Première; 86 avenue Washington, entre Annonciation et Laurel.

Troisième Precinct—De Laurel à Magasine, de Toledano à Première; 116 avenue Washington, près Constance.

Quatrième Precinct—De Magasine à Prytanée, de Toledano à Première; coin Coliseo et rue Washington ou avenue.

Cinquième Precinct—De Prytanée à Dryades, de Toledano à Première; 284 1/2 rue Washington ou avenue.

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Première; 320 rue Washington ou avenue.

Septième Precinct—De Liberté au canal Melpomène, à la pointe, de Toledano à Première; avenue Washington, entre Magnolia et Locust.

DOUZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Tolédano à l'avenue Napoléon; rue Pennisten, entre Jersey et Laurel.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Tolédano à l'avenue Napoléon; Magazine et Marengo.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Tolédano à l'avenue Napoléon; St-Charles et Milan.

TREIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Tchoupitoulas et Valence.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Magazine et Valence.

Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Prytanée et Lyon.

QUATORZIEME WARD.

Premier Precinct—Borné par l'avenue Peters, le fleuve Mississippi, les rues Lowerline, Prytanée et Wall; coin Joseph et Magazine.

Le second precinct inclura le reste du ward non-inclus dans les limites ci-dessus nommées du premier precinct; soit l'avenue Peters, les rues Prytanée et Lowerline, Wall et l'arrière du quatorzième ward; rue Edmond, près St-George.

SEIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Charles, et de Lowerline à l'avenue Carrollton; 49 rue Burdette.

Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomène tail-race, et de Lowerline à l'avenue Carrollton; 79 rue Hampson.

DIX-SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à Upperline; coin Troisième et [illegible].

Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième de l'avenue Carrollton à Upperline; coin Cambronne et Cinquième.

Troisième Precinct—Compris entre Onzième, Upperline et Upperline canal au lac, du Nouveau Canal et de là à l'avenue Carrollton; West End, T. Bruning's House.

JOHN FITZPATRICK, Maire.

30 oct—

Avis d'élection.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1892.

EN vertu et sous l'autorité d'une proclamation lancée par Son Excellence Murphy J. Foster, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, daté le 23 septembre A. D. 1892, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, huitième jour de novembre A. D. 1892,

(ce jour étant le mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans le but suivant, à savoir:

1° Pour élire, par un ticket général, Huit Electeurs pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pour tout l'Etat (le State at large) et six pour les six districts électoraux de cet Etat.

2° Pour élire des Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Cinquante-troisième Congrès des Etats-Unis, qui seront élus par les électeurs qualifiés des divers Districts Congressionnels, respectivement, pour le terme de deux ans, à partir du quatrième jour de mars A. D., 1893.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à l'Acte No 58 de la Session Extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, huitième jour de Novembre A. D. 1892,

(ce jour étant le mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, aux endroits où sont établis les polls désignés par le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers mentionnés ci-après, ainsi qu'il est pourvu dans la proclamation mentionnée ci-dessus, à savoir:

1° Par le ticket général Huit Electeurs pour le Président et Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pour représenter l'Etat (le State at Large) et six pour représenter les six districts électoraux de cet Etat, à savoir: Un Electeur pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et du Troisième. Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans;

Un Electeur pour le Second District, composé du Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième Seizième et Dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques.

Un Electeur pour le Troisième District, composé des paroisses Iberville, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, Ibérie, St-Martin, Lafayette, Vermilion, Cameron et Calcasieu.

Un Electeur pour le Quatrième District, composé des paroisses Rapides, Sabine, DeSoto, Natchitoches, Rivière Rouge, Caddo, Bossier, Winn, Grant, Bienville, Vernon et Webster.

Un Electeur pour le Cinquième District, composé des paroisses Concordia, Caldwell, Franklin, Tensas, Madison, Richland, Ouachita, Jackson, Lincoln, Union, Morehouse, Est Carroll, Ouest Carroll, Claiborne et Catahoula.

Et un Electeur pour le Sixième District, composé des paroisses Acadia, St Landry, Pointe Coupée, Avoyelles, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Est Baton Rouge, Ouest Baton Rouge, Ste-Hélène, Livingston, Tangipahoa, Washington et St-Tammany.

2° Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le Cinquante-troisième Congrès des Etats-Unis, qui seront élus par les Electeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants (desquels districts la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, font partie) pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1893.

Un Représentant du Premier District Congressionnel, composé du Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un Représentant du Second District Congressionnel, composé du Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-Septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio officier des retours de la paroisse d'Orléans.

7 oct—7 au 8 nov inc

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$133,094 46	
Sur risques maritimes	2,507 35	
Sur risques de rivières	1,961 01	
Total		$137,562 82
Moins,—Primes non acquises		49,120 00
		$88,382 82
Ajouter: Compte d'intérêt	$3,663 26	
Compte de loyer	$7,590 75	—$11,254 01
		$99,646 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,688 79	
Sur risques maritimes	313 58	
Sur risques de rivières	205 38	
Pertes totales	$61,207 75	
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurances	2,841 85	
Dépenses	18,820 00	
Taxes	9,199 81	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,703 11—37,577 49	—98 785 24
		$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Billets recevables	$96,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,373 93
Propriétés foncières	174,487 00
Argent comptant	22,572 55
Certificats 5 0/0 de ville, (valeur du marché)	22,825 00
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	2,950 00
Avance sur l'habitation Ouvier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$390,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, John M. Baldwin,
Aristide Hopkins, W. H. Bofinger,
Jos. A. Shakspeare, Jayme Marti,
Henry C. Boucher, Paul Capdevielle,
M. W. Smith, J S. Zacharie,
A. Xiques.

16juin—1 m

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Joséphine entre Franklin et Liberté rue à l'arrière étant la rue St-André.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 255 borné par les rues Liberté (anciennement Ellen), Joséphine, Franklin (anciennement Fulton) et St André (anciennement Canal Gormley) sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 13me jour de mars 1848, le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 oct—22 29—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,809—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante-dix pieds de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesure cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1862, étant la même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme L. C. D. Homergue, par acte passé pardevant W. W. Howe, notaire en cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré au bureau des transferts, livre 92, folio 127.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Caenasso, Mme Margaret Caenasso et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,267—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mademoiselle Annie Meitzler, défenderesse, à la succession de son père défunt John Meitzler, et particulièrement tous les droits, titres et intérêts de la dite défenderesse sur la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et appartenances, situé dans le Faubourg Saulet, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Remparts, Clio et Grand, maintenant Franklin, et désigné comme lot numéro trois, sur un plan portant la date du 23 juillet 1836, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant David S. McCay, ex notaire public en cette ville, le 25 novembre 1839; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre-vingt-onze pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif Civil de grandes propriétés commerciales de valeur, centralement situées, commandant de forts loyers.

Offrant de splendides occasions pour un placement sûr et profitable.

Une formant le coin Nord-Est des rues BARONNE ET UNION.

Et les quatre portant le numéro municipal 80 rue Baronne.

Dans l'affaire de Delgado & Cie, versus Victor Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 35,974.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds. Les lots numéros trois et quatre mesurent ensemble chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds six pouces sur la ligne sur le côté le plus près de la rue Baronne, et quatre-vingt huit pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne sur le côté opposé.

Aussi un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippa, et Perdido; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, annexé à un acte déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, en date du 24me jour de mars 1852; le dit lot de terre mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent huit pieds cinq lignes sur le côté du lot numéro trois, et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un et est borné dans le fond par une allée de quatre pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Union et usage commun avec les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée; le tout du dit mesurement sont plus ou moins au pied américain et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1882, laquelle dite propriété porte le No municipal 80 rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 oct—26—nov—2 9 16 23 30

Etat de Situation DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,181,842 68
Surtirages, garantis et non garantis		188,218 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		319,807 22
Dû par des agents de réserve approuvés		202,985 11
Dû par d'autres banques nationales		40,665 68
Dû par des banques d'Etat et banquiers		38,992 78
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Prime sur les bonds des Etats Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	211,921 40	
Billets d'autres banques	10,138 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et sous	300 77	
Espèces	66,101 50	
Billets légal tenders	51,242 00	—339,703 67
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé		$600,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		59,860 33
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non-payés		6,017 10
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,082,972 13	
Certificats de demande de dépôt	8,498 00	
Chèques certifiés	100 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,004 89	
Dû à des banques d'Etats et banquiers et à des banquiers étrangers	532,703 01	—1,688,277 03
Notes et billets ré-escomptés		56,000 00
Total		$2,472,154 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau qui précède est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. LABARTHE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.

N. B. TRIST, Notaire.

Correct—Attesté:
JONAS H. LEVY,
S. CHALARON,
JULES A. BLANC, Directeurs.

7oct—1f

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rudolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D," maintenant absent en congé, en date du 10 octobre 1892, dans la succession de Mme Rudolph Müller, dossier No 36,708, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Soldelle et Joséphine, mesurant 31' 11" 5"' de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 295 de la rue Marigny.

Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur, pardevant J. C. Wenck, notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE —DE— Bonnes Propriétés commerciales —ET DE— COTTAGES.

Magasin en bois à deux étages, Nos 209 et 211 Sud Remparts, entre Lafayette et Girod.

—ET—

Cottage double en bois, Nos 330 et 332 rue Calliope, entre Liberté et Howard.

Alice J. Clohecy vs. William P. Clohecy et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,117.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 9 Novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, rendu et signé le 30 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, savoir:

1° L'excellent emplacement commercial consistant du magasin en bois à deux étages Nos 209 et 211 rue Sud Remparts, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par Sud Remparts, Dryades, Lafayette et Girod, ayant magasin au rez-de-chaussée et 14 chambres dans le fond et au deuxième étage. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 3/4 de face à la rue Sud Remparts sur 95 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles suivant un plan fait par Mondelli, architecte, le 12 mai 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, le 24 mai 1837. C'est à un ilet au dessus du Marché Poydras et du grand commerce qui y est concentré et sur la ligne d'un grand commerce, les rendant un placement qui paiera un bon profit.

2° Le double cottage en bois à un étage, Nos 330 et 332 rue Calliope, ayant 3 chambres, cuisine, citerne de chaque côté dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Liberté et Howard. Le lot de terre mesure, au pied américain, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond, sur 159 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. Dans une localité très peuplée assure une occupation constante et fait un bon placement qui paye bien.

3° Un certain lot triangulaire dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato Prieur et Johnson, d'après un plan de A. S. Phelps, voyer, du 5 février 1846, déposé en l'étude de E. J. Kerr, ancien notaire et mesure 19 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Prieur, sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et 98 pieds, 11 pouces plus ou moins sur la profondeur et de façade à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Prieur.

Conditions—La moitié au plus comptant, et la balance à 1 et deux ans de crédit, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1892. 10 pour cent du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

8 oct—8 15 2129—nov 5 9

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 20 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Pobé et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
[illegible] et Dauphine.

Ventes pour Taxes de Ville —SUR— BIENS MEUBLES.

La ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquents pour taxes, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane, ainsi que par l'ordonnance 5124, C. S., adoptée le 28 février 1891, comme il y est pourvu par la section 43 de l'acte 85 de 1888, je vendrai en lieu de la saisie, dans la paroisse d'Orléans, pendant les heures légales fixées pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures du matin, samedi, le 5me jour de novembre 1892, en continuant le lundi et tous les jours qui le suivront jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes propriétés sur lesquelles des taxes sont maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes accusées pendant l'année 1892 avec l'intérêt dû sur le montant, à partir du 23e jour de juin 1892, jusqu'à complet paiement avec les dépens.

Au dit jour de la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété qu'indiquera chaque débiteur, et dans le cas où le débiteur de taxes n'indiquera pas un montant suffisant de propriété, je procéderai sans délai à vendre la plus petite quantité de ladite propriété d'un débiteur de taxes quelconque qu'achètera un adjudicataire quelconque pour le montant de taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur de taxes. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis.

Bill No 811—Chapsky M. J. 9 rue St-Louis—7me district d'assessement, ilet 27 marchandises, argent en possession $2,000
Montant du bill $40 40

Bill No 948—Consolidated Rice Co., 31 rue Peters—6me district d'assessement, ilet 6, marchandises $15,000.
Montant du bill $306 00

Bill No 1,071—Denis Henry, 48 rue Rempart—6me district d'assessement, ilet 126, meubles, statuaire, etc $1,500.
Montant du bill $30 30

Bill No 916—Lonsdale & Co., 27 rue Conti—6me district d'assessement, ilet 24, marchandises, etc., $10,000.
Montant du bill $205 00

C. H. SCHENCK, Trésorier.

26oct—10f

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION —DE— HENRY BITTERN.

No 5,391.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre rendu le 16 août 1889.

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 27 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

4 nov—4 9 16 23 30—déc 7

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE ILET DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession d'Alexandre Grille.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E, No 36 838.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre et conformément à un ordre de l'honorable Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 octobre 1892, pour le compte de la succession ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 334 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 14 avril 1870, déposé au bureau d'Amédée Ducatel ex notaire, d'après le plan No 39. Livre de plans No 7, borné par la rue Remparts ou Amour, l'avenue Caffin, les rues St-Claude ou Bons-Enfants et Jandon, mesurant 281 pieds de face à la rue Remparts et à la rue St-Claude et 316 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Caffin et à la rue Jandon.

L'ilet a 26 lots de terre numérotés de 1 à 26 inclusivement, le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue St-Claude, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Jandon et St-Claude le lot No 17 forme l'encoignure des rues Remparts et Jandon, et le lot No 18 forme l'encoignure de la rue Remparts et de l'avenue Caffin.

Les améliorations qui sont sur les lots Nos 18, 19, 20 et 21 comprennent une résidence avec quatre chambres et galerie devant, écurie, remises, citernes, etc.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur remboursera et assumera le paiement des taxes pour l'année 1892, au-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente pardevant J. H. Ferriolle, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

Vente de propriétés améliorées De grande valeur dans le Deuxième District pour effectuer un partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 155 rue Commune, —MERCREDI, 9 novembre 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre H, sur un plan d'Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du — mars 1880, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, mesurant, conformément au dit plan, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 134 pieds 3 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre G, sur le plan plus haut mentionné d'Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, situé dans le même district et ilet que la propriété qui précède plus haut et le touche et mesure, conformément au dit plan, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 134 pieds 3 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un dessin ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 20 décembre 1879, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Dauphine, et mesurant conformément au dit dessin ou plan, 24 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 67 pieds 1 pouce et 6 lignes, et formant le coin des rues Bienville et Bourgogne.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, sur le dessin et plan ci-dessus mentionné de Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et y attenant, et mesurant, conformément au dit dessin ou plan, 27 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Bienville, sur 67 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de vente, et toutes les clauses usuelles de garantie dans les actes de vente. Les acquéreurs devant rembourser les taxes de ville pour 1892 et assumer le paiement des taxes d'Etat pour 1892 en outre du prix de leurs enchères et rembourser les primes d'assurance et devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de leur adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

23 oct—23—nov 2 à vente

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

NANTISSEMENT DE CHOIX DEUXIÈME DISTRICT.

Les Trois Bâtisses en Briques 45, 47, 49 RUE BOURBON,

Coin Sud-Ouest de Bienville.

Accessible au Grand Boulevard de la rue du Canal et du Commerce au Détail.

Rapportant un loyer de $1,860 par an.

Partage pour Division d'Intérêt dans l'Affaire de

Mme Léonide May Cenas vs James Rea et als.

No 36,988—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi, 30 Novembre.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. ROBINSON, Encanteur. Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un jugement rendu le 15 octobre 1892 et signé le 25 octobre 1892 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° La bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, (l'ilet borné par la rue Dauphine) sous divisée en magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois; le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

2° La bâtisse en briques à trois étages dans le même ilet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 47 rue Bourbon, sous-divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois; le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

3° La bâtisse en briques à trois étages dans le même ilet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 49 rue Bourbon, formant l'encoignure Bienville, sous-divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près huit chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $55 par mois; le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur et de face rue Bienville. Les ventes sont sans obligation aux dits baux. Les propriétés sont en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs à raison de 7 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec hypothèque et privilège de vendeur, assurance, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire.

26 oct—26 27 30—nov 2 6 13 16 19 20 23 à date.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.		Départ.	
Memphis and Kansas City Fast Train	8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train	5:00pm
Vicksburg Ex.	5.35 pm	Vicksburg Ex.	8 30 am
Baton Rouge accommodation	10:00am	Baton Rouge accommodation	3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex.	7:45 am	No 6 Fast Mail	7:45am
No 7 Cannon Ball	9:00 am	No 4 Fast Ex.	10:55 am
No 1 Lim. Ex.	4:45 pm	No 8 Cannon Ball	4:15 pm
No 5 Fast Mail	7:15 pm	No 2 Lim. Ex	8:00 pm
Exc. dimanche	9:45pm	Exc. dimanche	7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail	8:10am	No 2, Fast Mail	6:00pm
No 3, Chic. Lim.	8:00pm	No 4, Chic. Lim	11:30am
No 25, Local Mail and Express	7:05pm	No 26, Local Mail and Express	7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Gulf'ns Ex	7:00 pm	Gulf'ns Ex	8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex	6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis	5:50pm
Local	10:06am	Local	3:30pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico	7:00pm	Mexico	8:15am
California Ex.	10:55am	California Ex.	8:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	2:00 pm	No 2 Limited	5 00 pm
No 5 N. Y. & Wash. Lim.	8:00 am	No 6 N. Y. & Wash. Lim	8:00 pm
No 3 Accomm.	10:00 am	No 4 Accomm.	3:40pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9	7:00 pm	No 10	8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7	9:30 am	No 8	4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache	9:25 am	Pte-la-Hache	7:00am
"	4:15 pm	"	3:00 pm
Shell Beach	9:25 am	Shell Beach	7:00 am
"	4:15 pm	"	3:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache	9.25 am	Pte-la-Hache	7:15 am
"	7:00 pm	"	4:00pm
Shell Beach	9:25 am	Shell Beach	7:15 am
"	7:00pm	"	4:00pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger	9:00 am	Alger	4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger	5:45 pm	Alger	8:00 am

Dimanche seulement.

Alger	7:05 pm	Alger	8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS, WRECKAGE, &C.

Vessels.

Oct 3—Lat 45° 28', lon 48° 24', passed a vessel of 300 or 400 tons, bottom up, coppered.—Baltimore, Br ss, Simpson, Third Officer Owen, Observer.

Oct 14—Lat 35° 20', lon 47° 32', passed the derelict schooner Fannie E Wesson, dismasted, floating awash, bows stove, and bulwarks gone.—Queen Margaret, Br ss, Jack.

Oct 15—Lat 46° 44', lon 45° 58', passed a derelict awash. Same date, lat 46° 24', lon 47° 10', passed a fisherman's dory adrift. Oct 16, lat 45° 01', lon 50° 21', passed through a large quantity of pine lumber.—Gladiolus, Br ss, Wright.

Miscellaneous.

Sept 30—Lat 42° 04', lon 60° 07', passed a large quantity of deals, evidently not long adrift.—Germanic Br ss, Cameron.

Sept 30—Lat 41° 09', lon 66° 06' passed a round spar about 18 inches in diameter, standing upright about 12 feet out of water—State of Nevada Br ss, Main; Third Officer Harvie, Observer.

Oct 5—Lat 38° 33', lon 23° 30', passed an upright spar adrift, standing a few feet out of water.—Powhatan Br ss, Edwards; Chief Officer Aitkenhead, Observer.

Oct 15—Passed a bale of cotton, not long adrift, about 14 miles SSW of Dry Tortugas lighthouse.—Start Br ss, Deacon. [Probably part of the cargo of steamer Electrician recently ashore near Loggerhead lighthouse.]

Oct 20—Lat 42° 33', lon 57° 46', passed an empty canoe east.—Persian Monarch Br ss, Bristow.

ICE REPORTS.

Belle Isle and vicinity.

Oct 1—Passed a medium size berg between Belle Isle and the mainland and another 26 miles E N E of Belle Isle; also a small one 120 miles E N E of Belle Isle.—Oregon, Br ss, Gibson; Third Officer Inglis, Observer.

Oct 5—Lat 51° 56', lon 55° 05', passed two small bergs.—Lake Huron, Br ss, Carey; Third Officer Roberts, Observer.

Oct 10—Saw two bergs to eastward of Belle Isle, the first 120 miles, the second 50 miles, E by S 1/2 S of Belle Isle, and one in the straits, 10 miles west of South Point.—Warwick, Br ss, Coutts.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 hrs [illegible] A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies.

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship-captains navigating those waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 4 NOVEMBRE 1892.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 12 m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 m

SAMEDI, 5 NOVEMBRE 1892.

Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 p m
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 m
Bayou Lafourche—DANUBE, à 5 p m
Bayou Sara—WARREN, à 5 p m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Goëlette Adele Thackara, Bowen ...expéd. 19 oct
Steamship New Orleans, Bettis ...parti 26 oct
Steamship Graffe, Blenheim ...expédié 22 oct
Steamship El Sol, Quick ...parti 29 oct
Steamship Niagara, Burley ...parti 29 oct
Steamship Morgan City, Brown ...parti 28 oct
Steamship Chalmette, Morgan ...parti 26 oct
Steamship Knickerbocker, Halsey ...parti 2 nov

PHILADELPHIE.

Goëlette Henry Lippit ...expédiée 24 oct
Goëlette Wm J Lermond, Hupper ...expé. 26 oct

HARTLEPOOL.

Steamship Quantock ...parti 15 oct

LIVERPOOL.

Steamship Nicaraguan, Winder ...parti 17 sept
Steamship Darien, Wrake ...parti 22 sept
Steamship Vesta, Corbishley ...parti 14 oct
Steamship Bernard Hall, Edwards ...parti 15 oct
Steamship Counsellor, Jones ...parti 7 oct
Steamship Northgate ...parti 14 oct
Steamship Engineer, Wood ...parti 7 oct
Steamship Yucatan, Highton ...parti 20 oct
Steamship Cuban, Coward ...parti 21 oct
Steamship Inventor, Black ...parti 22 oct
Steamship Floridian, Wrake ...parti 13 oct

LONDRES.

Barque Hans Dahlberg ...partie 16 oct
Steamship Sobraon, Morgan ...parti 21 oct

SWANSEA.

Steamship Russian Prince ...parti 28 oct

LIMERICK.

Barque Francisco, Maresca ...partie 6 sept

HAVRE.

Steamship Marseille, Grandillon ...parti 5 oct

ANVERS.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille ...parti 3 sept

BRÊME.

Steamship Marsala, Tate ...parti 12 oct
Steamship Olinda, Haddy ...parti 19 oct

HAMBOURG.

Steamship Hungaria, Woerpel ...parti 12 oct
Steamship Grasbrook, Burmeister ...parti 23 sept

SUNDERLAND.

Steamship Langham ...parti 10 oct

RIO DE JANEIRO.

Navire Cara, Ray ...parti 22 sept

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship York, Smith ...parti 22 octobre
Steamship [illegible] ...parti 22 oct

BARCELONE.

Steamship [illegible] ...parti 26 oct

CARDIFF.

Steamship Juno, Boyle ...parti 8 oct

PAUILLAC.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille ...parti 11 sep

TRIESTE.

Barque Vesevio, Langobardo ...partie 1er juin

LAS PALMAS.

Steamship [illegible] ...parti 14 octobre

MALAGA.

Steamship Highlander ...parti 16 oct

GENES.

Barque Unione, Galatola ...partie 20 octobre

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.

26 sept—1 an sam dim

L'ABEILLE —DE LA— Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ate[liers]

73.....CHARTRE[S]